

RENOUVELLEMENT DE LA GOUVERNANCE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE (GAAT)

Mesdames, Messieurs,

REDON Agglomération porte un Programme Agricole et Alimentaire de Territoire depuis 2017, coconstruit avec les élus, les professionnels et habitants du territoire.

Il vise à accompagner les transitions alimentaires vers plus de produits locaux, de qualité et de saison, à faciliter le maintien et le développement d'une production agricole diversifiée sur le territoire, à veiller à la préservation des ressources naturelles (eau, biodiversité, bocage...).

Il rassemble **un panel d'acteurs, du champ à l'assiette, partageant des intérêts communs, ou parfois divergents mais qui ont tous envie de contribuer**, à leur niveau, à « **Faire du pays de Redon, un territoire de productions et de consommations responsables** » (*ambition de la charte du PAAT écrite en 2017*).

Certaines actions sont pilotées par REDON Agglomération ou les communes (programme de sensibilisation dans les écoles, accompagnement de la restauration collective, programme d'animation autour de l'installation agricole et de l'attractivité des métiers agricoles...), d'autres sont portées par les partenaires du territoire (légumerie-Tézéa, guide des producteurs locaux – Conseil de Développement et Cactus, point de vente collectif et de rencontre – Connexion Paysanne, ferme pédagogique en agro-écologie – ISSAT...).

Aujourd'hui la collectivité souhaite **ouvrir la gouvernance du PAAT** à un plus grand nombre : afin de permettre à la fois une **meilleure représentation des filières**, de la production à la consommation, mais aussi pour **travailler avec celles et ceux qui le souhaitent à des solutions pour répondre aux défis de la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation**.

QUI PEUT PARTICIPER

Tous les élus, professionnels et habitants du territoire ou intervenants sur le territoire : élus communaux ou communautaires, agriculteurs, distributeurs, consommateurs, transporteurs, chercheurs, structures d'accompagnement ou de représentation agricole, associations, habitants...

QUELLES SONT LES MISSIONS DE LA GAAT

- **Impulser une réflexion pérenne** dans le temps autour des sujets agricoles et alimentaires en s'appuyant sur la charte du PAAT.
- **Contribuer à l'élaboration de la politique agricole et alimentaire** du territoire, à son suivi et à son évaluation.
- **Impulser des actions** (dans le cadre fixé par la charte du PAAT, son plan d'action et le Conseil Communautaire de l'agglomération)
- **Ecouter les acteurs, dialoguer, fédérer** avec parfois des avis et points de vue différents, autour d'un même projet : la charte du PAAT.
- **Être un lieu ressource** pour toutes les communes afin de faciliter la mise en œuvre de leurs actions.
- **Veiller à la transversalité** avec les autres politiques publiques (SCOT, santé, qualité de l'eau, climat, déchets...).
- **Coopérer** avec les territoires voisins ou plus lointains et s'appuyer sur les institutions, pour enrichir nos idées et exporter les nôtres.

QUEL EST LE CADRE DE LA PARTICIPATION

Le cadre est fixé par la charte du PAAT et son plan d'action d'une part, et par le Conseil Communautaire de l'agglomération d'autre part (budget, moyens humains, priorités etc).

Niveau de participation des membres de la gouvernance :

INFORMATION : partage d'information ☒

CONSULTATION : avis avant une prise de décision ☒

CONCERTATION : co-construction d'une action, d'un plan d'action qui sera soumis à validation auprès de la collectivité ☒

CO-DECISION : ☐

QUELLE FORME PRENDRA VOTRE ENGAGEMENT

- 1 à 3 rencontres en plénière/an (point d'avancée du PAAT)
- et/ou participation à un groupe de travail (plusieurs rencontres sur un sujet précis visant à aboutir à une action concrète)

POUR QUELLE DUREE

Vous pouvez entrer (ou partir) à tout moment.

COMMENT ET QUAND

En vous inscrivant, dès à présent – et si possible avant le 15/02/2024 - via ce formulaire : <https://framaforms.org/candidature-gouvernance-agricole-et-alimentaire-du-territoire-de-redon-agglomeration-1700562211>

Au préalable, nous vous invitons à lire la charte du PAAT (document socle et fédérateur pour conduire les actions) et à la signer : <https://www.redon-agglomeration.bzh/alimentation-engagez-vous>

Comptant vivement sur votre mobilisation.

Redon, le 09/01/2024

Rémi BESLE
Vice-président



Plus d'info :

Nicole Giraud, responsable du pôle agriculture-alimentation, Economie Sociale et Solidaire
Direction de l'Economie
REDON Agglomération – 3 rue Charles Sillard à Redon
02 99 70 34 54/ 06 26 87 71 47 – pat@redon-agglomeration.bzh